

Zone de secours Hainaut-Centre

Appel à candidature – Ouvrier qualifié D2 - mécanicien contractuel à durée indéterminée

La Zone de secours Hainaut Centre et plus particulièrement son Collège de zone, en exécution de sa décision du 1^{er} Juillet 2020 approuvant l'appel à candidature d'un Ouvrier qualifié D2 - mécanicien et conformément aux statuts administratif et pécuniaire du personnel administratif fixant les modalités de sa sélection, organise la sélection, pour la Zone de secours Hainaut-Centre, d'un ouvrier qualifié - mécanicien D2 (H/F).

Description

Le mécanicien analyse la situation pour diagnostiquer l'origine de la panne et contrôler le fonctionnement des machines engins et véhicules de la zone de secours. Il étudie la meilleure stratégie pour effectuer les réparations et produit un résultat visible en réglant, réparant et remplaçant les pièces défectueuses.

Conditions à remplir à la date de clôture de l'appel :

- Détenir un diplôme ou un certificat au moins égal à celui décerné à la fin des études d'enseignement technique secondaire inférieur (ETSI) ou professionnel secondaire inférieur (EPSI) ou avoir suivi les cours techniques secondaires inférieurs (CTSI) ou les cours professionnels secondaires inférieurs (CPSI) en rapport avec l'emploi ou des compétences valorisables ou à l'issue de la 4^{ème} année de l'enseignement secondaire (2^{ème} degré – CESDD) ou détenir un titre de compétence de base délivré par le Consortium de Validation des compétences et correspondant au niveau du diplôme du 2^{ème} degré et en lien avec l'emploi considéré ou détenir un titre de formation certifié et délivré par un organisme agréé par le Gouvernement wallon. Sont considérées comme étant équivalentes au diplôme ETSI ou CTSI :
 1. Les formations délivrées par :
 - Le Forem (certificat de formation professionnelle)
 - Un centre de formation permanente des classes moyennes (certificat d'apprentissage)
 - Un centre de formation professionnelle pour handicapés, subsidié par le fonds communautaire pour l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées (AWIP)
 2. Les attestations de capacités acquises, délivrées dans le cadre de la législation relative à l'apprentissage industriel.
- Disposer des agrégations nécessaires à la fonction spécialisée demandée.

Epreuves de sélection :

Réussir l'examen de recrutement comportant les épreuves suivantes :

- Épreuve pratique : permettant d'apprécier l'aptitude professionnelle du candidat (50 points) ;
- Épreuve orale : entretien permettant de juger de la maturité, la personnalité et la motivation des candidats et d'apprécier leurs aptitudes (50 points).

⇒ Total des épreuves : 100 points

Pour être admissible le candidat doit obtenir 50% de points à chaque épreuve et 60% au total. Chaque épreuve est éliminatoire.

Connaissances :

- Reconnaître les différents éléments constitutifs des machines : compresseurs, pompes, soupapes, régulateurs...
- Reconnaître les engins et le type de moteur
- Identifier les marques, les caractéristiques, les pièces abîmées ou déformées des véhicules et du matériel incendie
- Identifier les types de dysfonctionnements (électrique hydraulique, mécanique, usure des pièces...)
- Maîtrise de l'outil informatique

Aptitudes professionnelles :

- Être organisé
- Faire preuve de vigilance
- Pouvoir travailler de manière autonome mais également en équipe
- Capacité d'adaptation relative aux engins/matériels spécifiques à une zone de secours

Activités principales :

- Diagnostiquer les dysfonctionnements mécaniques et réaliser les interventions afin d'assurer le bon fonctionnement des véhicules
- Réaliser des commandes et les répertorier dans le stock
- Réceptionner les marchandises
- Gérer les contacts avec les membres du personnel et les fournir en matériel
- Réaliser des interventions électromécaniques
- Réaliser les entretiens des véhicules et les préparer au passage du contrôle technique
- Réaliser des dépannages
- Monter et paramétrer les différents types d'accessoires utilisés
- Effectuer des travaux de maintenance divers

Cette liste est non exhaustive.

Régime de travail : 38h/semaine, temps plein de jour.

Type de contrat : CDI

Salaire de base : rémunéré sur base de l'échelle barémique D2 de la RGB.

Permis C

Modalités d'introduction de la candidature :

Les candidatures doivent être envoyées, par pli recommandé à la poste ou par remise d'un écrit contre accusé de réception, pour le 18 septembre 2020 au plus tard (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

[Zone de secours Hainaut Centre](#)

[A l'attention du service Gestion des Ressources Humaines et du Collège de zone](#)

[Rue des Sandrinettes, 29](#)

[7033 Cuesmes](#)

Elles devront être accompagnées de :

- Une lettre de motivation
- Un curriculum vitae
- Une copie du diplôme
- Un extrait de casier judiciaire récent (maximum 6 mois)

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser directement auprès du service GRH au 065/32 17 00 ou sur le site : www.zhc.be

Toute candidature incomplète, illisible ou qui ne respecte pas les modalités d'introduction des candidatures ne sera pas prise en considération.